

# SOCIETE CANADIENNE PERCHERONNE

## HONORAIRES

**Veillez ajouter la TVH (13%) à tous droits d'inscription pour ON**  
**Veillez ajouter la TVH (15%) à tous droits d'inscription pour T-N, N-B, N-É et I-P-É**  
**Veillez ajouter la TPS (5%) à tous droits d'inscription pour les autres provinces**

En vigueur le 1 janvier 2020

### COTISATION:

Membre bienfaiteur .....	750,00\$
Membre annuel .....	60,00

### FRAIS D'ENREGISTREMENT :

**Le rapport ADN de toutes femelles enregistrées en vigueur 2009 est obligatoire.**

	Membre	Non-Membre
Un mâle âgé de moins de 12 mois .....	36,00	86,00
Une femelle âgée de moins de 12 mois .....	60,00	110,00
Un mâle ou une femelle âgé de 12 mois mais âgé de moins de 24 mois .....	120,00	170,00
Un mâle ou une femelle âgé de plus de 24 mois (vérification de parenté par ADN obligatoire) ...	500,00	550,00
Un poulain résultant d'un transfert d'embryon .....	100,00	150,00

### TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ:

L'ADN de tout étalon âgé de plus de 2 ans est obligatoire avant la vente.

Transfer de propriété .....	42,00	92,00
-----------------------------	-------	-------

Analyse ADN .....	72,00	72,00
-------------------	-------	-------

*La Société Canadienne Percheronne peut, en tout temps, demander l'analyse ADN d'un animal en particulier afin d'en prouver la parenté.*

**ANIMAUX IMPORTÉS: N.B. UNE DEMANDE D'ENREGISTREMENT DOIT ÊTRE COMPLÉTÉE POUR CHAQUE ANIMAL IMPORTÉ ET DOIT ÊTRE SIGNÉE PAR L'IMPORTATEUR.**

Mâles et femelles – avant 6 mois .....	60,00	110,00
Mâles et femelles – après 6 mois .....	120,00	170,00

### FRAIS DIVERS :

Enregistrement de location .....	42,00	92,00
Duplicata ou nouveau certificat .....	42,00	92,00
Enregistrement du nom de troupeau .....	42,00	92,00
Transfert de nom de troupeau .....	42,00	92,00

CERTIFICATS MODIFIÉS (change de couleur, ajouter une marque, tatouage, identification électronique)	42,00	92,00
---	-------	-------

DEMANDES REJETÉES .....	24,00	24,00
-------------------------	-------	-------

SERVICE URGENT .....	24,00	24,00
----------------------	-------	-------

RAPPORTS D'ÉTALONS : saison 2005 et avant .....	12,00/jument
---	--------------

**Tous rapports d'étalons pour le saison 2006 et futur** doivent être accompagnés du frais approprié **9,00/étalon**

par étalon et par jument inclus sur le rapport **3,00/jument**

Toutes les remises doivent être payées par carte VISA, MasterCard ou mandat poste ou chèque à l'ordre de:

SOCIETE CANADIENNE D'ENREGISTREMENT DES ANIMAUX, 2417 HOLLY LANE, OTTAWA, ON K1V 0M7

Téléphone: 1-877-833-7110 ou 613-731-7110 Télécopieur: 613-731-0704 Courriel: [clrc@clrc.ca](mailto:clrc@clrc.ca) Internet: [www.clrc.ca](http://www.clrc.ca)